

# Ce que vous gardez

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

## Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

**Document fictif**, produit pour la démonstration. **Sans le trajet, une mention d'allergie existe dans le système et nulle part où elle sert — et tout le monde croit le sujet couvert.**

| Donnée                                           | Conservée ? | Ce qu'elle permet                      |
|--------------------------------------------------|-------------|----------------------------------------|
| Articles commandés, total, heure                 | Oui         | Préparer et facturer                   |
| Trajet complet d'une mention d'allergie          | Oui         | Savoir OÙ elle s'est perdue            |
| Ruptures et leur décalage                        | Oui         | Ne plus accepter sur un produit épuisé |
| Écarts entre total annoncé et total facturé      | Oui         | Corriger un réglage, pas une pratique  |
| Taux d'acceptation et de retrait des suggestions | Oui         | Juger la règle                         |

| Donnée                  | Conservée ? | Ce qu'elle permet                      |
|-------------------------|-------------|----------------------------------------|
| Ce qui décrit un client | Non         | Sans utilité pour préparer ou facturer |

## Les quatre étapes du trajet d'une mention d'allergie

| Étape                              | Tracée ? | Où les 7 mentions se sont perdues  |
|------------------------------------|----------|------------------------------------|
| Saisie à la prise de commande      | Oui      | Franchie                           |
| Enregistrée                        | Oui      | Franchie                           |
| Affichée sur le bon de préparation | Oui      | ICI — le champ n'était pas imprimé |
| Acquittée en cuisine               | Oui      | Jamais atteinte                    |

## Ce que l'agent dit, et ce qu'il ne dit pas

| Situation                                    | Réponse de l'agent                                                         |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| La fiche mentionne l'allergène               | « La fiche de ce plat mentionne l'arachide »                               |
| La fiche ne le mentionne pas                 | « La fiche ne la mentionne pas »                                           |
| Le client demande une confirmation d'absence | Répétition de la fiche + proposition d'un plat dont la fiche est explicite |

« La fiche ne la mentionne pas » n'est pas la même phrase que « il n'y en a pas ». Confirmer une absence, c'est engager une cuisine que l'agent ne voit pas.

| Constat                                          | Valeur |
|--------------------------------------------------|--------|
| Mentions d'allergie sur le mois                  | 41     |
| Clients ayant redemandé une confirmation directe | 9      |

## À fixer par l'entreprise

Responsable de la tenue des fiches allergènes : \_\_\_\_\_

Délai maximal de mise à jour d'une fiche après changement de recette : \_\_\_\_\_ heures

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.